

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'ELJEM – ÉDITION 2025

CAHIER DES CHARGES POUR LA COUVERTURE PHOTO ET VIDÉO

Entre :

L'Association du Festival International de Musique Symphonique d'Eljem, ci-après
dénommée le Comité Organisateur,

Et :

M./Mme,

Profession : photographe/vidéaste indépendant(e) ou représentant(e) de la société
.....,

Ci-après dénommé(e) le Prestataire.

1. Objet de la mission

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les modalités de couverture photo et vidéo du Festival International de Musique Symphonique d'Eljem, qui se tiendra durant l'été 2025, au Colisée d'Eljem, ainsi que les livrables attendus.

2. Durée de la mission

La mission s'étend sur toute la durée du festival (dates exactes à préciser ultérieurement) et couvre l'intégralité des soirées musicales programmées, ainsi que la conférence de presse officielle du festival.

3. Prestations attendues

3.1. Couverture photo

- Couverture photo complète de chaque soirée du festival et de la conférence de presse : ambiance générale, artistes, intervenants, public, coulisses.

- Livraison quotidienne ou sous 24 heures d'une sélection d'environ 20 à 30 photos retouchées, exploitables pour les réseaux sociaux, la presse et les partenaires.

3.2. Couverture vidéo

- Captation vidéo intégrale de chaque soirée : vue d'ensemble, focus sur les musiciens, chefs d'orchestre, solistes, réactions du public.

- Réalisation d'un aftermovie de chaque soirée (format vertical, 1 à 1min30) à livrer sous 48h.

- Vidéo récapitulative longue (3 minutes) à livrer dans un délai de 4 jours après chaque soirée.

3.3. Contenus complémentaires

- Interviews filmées avec le public, artistes, musiciens et membres de l'organisation.

- Images de coulisses, répétitions, ambiance backstage.

- Couverture vidéo et photo de la conférence de presse : discours officiels, photos posées, vidéo courte livrée sous 72h.

3.4. Drone

- Une captation aérienne par drone d'une des soirées, avec les autorisations nécessaires à la charge du prestataire.

4. Conditions techniques

- Utilisation de matériel professionnel (vidéo 4K, reflex/hybride HD, micros HF, stabilisateurs, etc.).

- Travail discret, non perturbant.

- Fourniture du matériel par le prestataire.

5. Modalités de livraison

- Livraison via lien sécurisé (Google Drive, WeTransfer, etc.).

- Photos : chaque soir ou au plus tard le lendemain avant 14h.

- Reels : 24 à 48h.

- Vidéo longue (3 min) : 4 jours après chaque soirée.

- Vidéo conférence de presse : sous 72h.

6. Droits d'utilisation

- Le Comité bénéficie d'un droit d'exploitation illimité.

7. Contreparties

- Rémunération définie dans un devis, incluant toutes les prestations et frais.

- Acompte possible avant la mission.

8. Engagements du Comité Organisateur

- Accès libre aux lieux du festival.

- Accompagnement pour interviews.

- Espace de travail disponible si besoin.

9. Clauses diverses

- En cas de force majeure, les prestations seront adaptées d'un commun accord.
- Tout manquement grave peut entraîner la rupture anticipée du contrat.

10. Signature des parties

Fait à Eljem, le ../../2025

Le Comité Organisateur

Nom, prénom, fonction :

Signature :

Le Prestataire

Nom, prénom :

Société :

Signature :